Logo CFDT

[LE MONDE] L’intersyndicale de SFR s’oppose au nouveau plan social, jugé entaché d’« illégalités manifestes »

Les représentants du personnel de l’opérateur dénoncent l’attitude de leur direction depuis l’ouverture de la procédure qui prévoit 1 700 départs. Soit près d’un salarié sur cinq.

La parenthèse estivale est déjà loin pour les salariés de SFR. En pleine rentrée, se profile déjà une vague de départs qui cible environ 1 700 postes, soit près d’un salarié du groupe sur cinq.

Les représentants des personnels des différentes entités de l’opérateur doivent rendre leurs avis sur le plan social d’ici au lundi 6 septembre. Celui-ci pourra ensuite être formellement déposé à la direction régionale et interdépartementale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités (Drieets, anciennement la Direccte), un préalable avant l’ouverture du guichet des départs dans les semaines qui viennent.

Surpris par l’annonce du plan social au mois de mars, les syndicats de SFR le contestent tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme, d’abord, parce que la procédure est selon eux entachée d’irrégularités. Les secrétaires du comité social et économique (CSE) central de l’opérateur ont ainsi refusé, mercredi 1er septembre, de rendre un avis sur le plan de restructuration au motif qu’il serait affecté d’*« illégalités manifestes »*, écrivent-ils dans une résolution adoptée à l’unanimité, que *Le Monde* a pu consulter.

Une direction « en mode rouleau compresseur »

L’intersyndicale, qui réunit les syndicats majoritaires de l’entreprise (UNSA, CFDT et CFTC), accuse notamment la direction d’avoir violé les accords pris en parallèle du précédent plan de départs de 5 000 postes en 2017.

A l’époque, SFR s’était engagé sur un *« new deal »*, qui garantissait la protection des emplois jusqu’à fin 2020. Selon les syndicats, le nouveau plan social a été décidé pendant cette période, ce qui pourrait constituer une fraude à ces accords. D’autant qu’en octobre 2020, les dirigeants de SFR se montraient encore optimistes quant au maintien des emplois dans les années à venir. L’affaire a été portée devant le tribunal judiciaire de Paris, qui doit se prononcer le 21 septembre.

pouce en bas

L’intersyndicale de SFR s’oppose au nouveau plan social, jugé entaché d’« illégalités manifestes »

Documents
L’intersyndicale de SFR s’oppose au nouveau plan social, jugé entaché d’« illégalités manifestes »
SFR - Point d’actualité sur le PDV en cours
Liens utiles
Des bénéfices « sur mesure » et des suppressions d’emplois « quoi qu’il en coût…
L’intersyndicale de SFR s’oppose au nouveau plan social, jugé entaché d’« illég…